

Les gardiens de la Réserve naturelle



Publié le 03/01/2019 -- La Dépêche du Midi

Photo DDM G.B. Les écogardes de 2018 à leur QG de Pinsaguel ; Thomas, Mathilde, Alexandre, Célia et Florence (manquent Mathieu et Pauline).

Nature en Occitanie a engagé sept écogardes en 2018, afin de préserver la Réserve Naturelle Régionale Garonne-Ariège dont elle est gestionnaire. Durant tout l'été, ils ont patrouillé, rencontré les usagers, les ont sensibilisés à la préservation du patrimoine naturel et paysager ainsi qu'aux dangers. Malgré une météo plus clémente, la fréquentation bien que très élevée a été à la baisse surtout les jours de matchs de Coupe du monde de football.

La campagne Zéro Feu a porté ses fruits avec une baisse de 55 % par rapport à 2017. Ils ont reçu l'appui de la gendarmerie, polices municipales et rurales, et agents assermentés lorsque leur approche de sensibilisation ne suffisait pas.

Accidents et incidents

L'année 2018 a malheureusement été marquée par des accidents et incidents. En plus de l'événement tragique en jet-ski ayant conduit à l'annulation en mai des Journées Nature de Portet-sur-Garonne, deux kayakistes en détresse ont exigé l'intervention du SDIS. L'Ariège et la Garonne sont des cours d'eau au courant fort et très variable, les écogardes n'ont eu de cesse de mettre en garde les baigneurs concernant ces dangers. Les pratiques à risque ont augmenté, comme les sauts depuis le pont de Clermont-le Fort dans l'Ariège ou des équilibristes sur un slackline au pont en fer de Lacroix-Pinsaguel et l'utilisation abondante de bouées gonflables.

Comme révélé au conseil municipal de Clermont-le Fort en décembre, le garde champêtre a été la victime d'une altercation grave au cours de l'été sur les berges de l'Ariège. Depuis, ses interventions à Clermont sont suspendues jusqu'à la signature d'une nouvelle convention avant l'été 2019.

Les usages dérangeants pour l'environnement ont rythmé les patrouilles des écogardes. Ils ont rappelé que les chiens devaient être tenus en laisse, démonté digues et empilements de galets (cairns), source d'augmentation de température de l'eau et dégradation des habitats. Une forte intrusion de deux-roues a encore été constatée cette saison.



L'agrandissement des zones de quiétude interdite au public est en cours ; au Parc du Confluent, pour les sternes migrateurs, et au sud avec de nouvelles barrières protégeant la flore des usagers qui s'installent au bord de l'eau.